

BULLETIN
N° 180

=====
=====

LE SENS DES MOTS

Ne sommes-nous pas très souvent des hommes du passé attachés à ce que nous fîmes lorsque nous étions entrés dans la vie, dans la guerre et finalement dans la paix ? Les mots d'aujourd'hui, qui furent longtemps les nôtres, recouvrent-ils encore les mêmes vérités ?

Certains régimes politiques ont disparu, nous privant ainsi des angoisses et des cauchemars, qui firent nos nuits blanches. D'autres philosophies se profilent à l'horizon et déjà font renaître la peur. La paix a endormi les énergies, mais des terroristes modernes gênent notre repos par leur violence. Celle-ci s'extériorise par des barbouillages de monuments aux morts, par les plasticages des stèles de Turckheim ou d'autres lieux, par l'abattage de la Croix de Lorraine du Staufen à Thann en Alsace. J'ignore si ce sont les mêmes énerguènes qui avaient allumé le musée du Struthof ou s'il faut les confondre avec ceux qui, en Lorraine et dans certaines régions, ont offensé Dieu, celui d'Israël ou celui des Chrétiens, ou Allah. Rien ne paraît plus être sacré.

Devant la furie aveugle qui monte, je n'évoquerai pas les événements sanglants qui nous entourent de leur sang. On y est habitué, comme on a oublié les astronautes navigant dans l'espace céleste au-dessus de nos têtes. Devant le crime, je ne prêcherai pas la résignation : elle mène derrière les barbelés. Je préfère me tourner vers Antigone, dont si souvent parlait André Malraux. Un petit nombre d'hommes et de femmes a su dire non à l'esclavage : ce fut la Résistance. De ce non sourdent toujours les eaux vivifiantes de notre patrie, de notre liberté et de notre fraternité. A vous de découvrir si ces concepts, qui firent de nous les volontaires de la Brigade, se retrouvent au creux des reins de vos fils et de vos filles. Je crois qu'il n'y a rien de changé.

L'Homme n'est-il pas égal à lui-même ? N'est-il pas fidèle à l'image de celui que fit son Créateur dans son infinie sagesse ? Les grimaces des pîtres, les fards des frivoles, la violence et la malédiction ont-ils la puissance d'entamer son cœur ?

Paul MEYER

N.D.L.R.

En annexe vous trouverez la première partie des textes

"DE CHAMBERY AUX ARMEES EN ALLEMAGNE".

La deuxième partie sera publiée avec le prochain bulletin.

CARNET NOIR

Nous prenons part au deuil frappant notre camarade Henri BRANDSTETTER, dit "Schatzi" pour les Anciens (43 rue Picot - 83000 TOULON), qui a perdu son épouse le 1er janvier 1981 et nous lui présentons nos condoléances, tout en l'assurant du bon souvenir que beaucoup de camarades conservent de sa compagne, qu'il appelait affectueusement "schatzi".

Une anecdote parmi cent autres : Madame BRANDSTETTER, du temps de la guerre, avait eu l'audace de transporter dans le même véhicule explosifs et détonateurs destinés à faire sauter le Viaduc de Dannemarie, ce que le Colonel Berger avait apprécié... Ces imprudences de jeunesse n'ont pas empêché nos camarades de vivre heureux jusqu'à ce triste 1er janvier 1981. Que le Commandant Schatzi croit à toute la sympathie de ses anciens compagnons d'armes !

*

Madame Roger DEDOYARD et notre Vice-Président National ont eu l'immense douleur de perdre simultanément leurs trois petit-enfants lors d'un accident ferroviaire alors qu'ils voyageaient avec leurs parents en Argentine où ils sont établis.

Nous exprimons notre grande sympathie à nos camarades et à leurs familles éprouvées tragiquement et leur présentons nos condoléances émues.

*

Nous avons appris le décès du frère de notre camarade Julien LIBOLD, Monsieur Joseph LIBOLD à Rixheim le 26 février 1981 à l'âge de 74 ans.

Nous prions la famille d'agréer nos condoléances.

CARNET BLANC

Le mariage d'André BORD

"De notre bureau parisien : M. André BORD, député du Bas-Rhin, a épousé hier à Paris Mlle Francine HEISSERER, sa collaboratrice depuis de nombreuses années.

"C'est vers 11 h que Jacques CHIRAC, le maire de Paris, a célébré le mariage du député de Strasbourg à la mairie du 5ème arrondissement. A cette occasion, dans un bref discours de félicitations qu'il adressa aux mariés, il fit l'éloge de la fidélité politique d'André BORD. Outre le père de la mariée, Oscar HEISSERER, l'ancien international de football, une trentaine de personnes, amis personnels et politiques du couple, assistaient à la cérémonie civile qui fut suivie d'une réception dans les locaux de la mairie.

"Bien qu'André BORD ait tenu à garder un caractère d'intimité à son mariage, les principaux dirigeants du RPR, aux côtés de Jacques et Bernadette CHIRAC, étaient venus féliciter les mariés ; parmi eux, Bernard PONS, secrétaire général du Rassemblement, Claude LABBE, président du groupe parlementaire, Charles PASQUA, sénateur et organisateur de la campagne présidentielle de Jacques CHIRAC, Jacques TIBERI, député du 5ème arrondissement. Mais pas de représentant du monde politique alsacien.

"Parmi les amis personnels, on notait la présence de quelques personnalités du spectacle et du sport, comme Alain DELON et Mireille DARC, la veuve de Paul MEURISSE, Guy DRUT et sa femme."
(D.N.A. - 11.03.1981)

Personne de la B.A.L.... dont les membres adressent cependant à leur camarade les meilleurs vœux de bonheur, ainsi qu'à son épouse qu'ils connaissent bien.

DISTINCTIONS

Il nous est particulièrement agréable de féliciter Madame Hélène BURGER, la Maman de notre camarade Jean-Pierre BURGER de la Section BR.

Les Dernières Nouvelles d'Alsace du 27 février 1981 rapportent en effet une touchante cérémonie ayant eu lieu le 25 février au Cercle Européen de Strasbourg. "La Médaille des Justes a été attribuée par le Consul Général d'Israël à Strasbourg à Mme Hélène BURGER, d'Illkirch-Graffenstaden, pour son attitude exemplaire pendant les années sombres de la guerre. Cette distinction accordée avec parcimonie par la "Commission d'hommage aux justes des nations de l'institut des martyrs et des héros" rend justice à ceux qui, au péril de leur vie, ont mérité de l'humanité."

Mme BURGER, âgée aujourd'hui de 81 ans, "s'était distinguée pendant la Seconde Guerre Mondiale en tant que convoyeuse bénévole de la Croix Rouge. Elle a ainsi sauvé de nombreuses vies humaines et particulièrement des enfants juifs, en les prenant en charge à Paris, et en les menant à Brives, où ils étaient logés dans un château appartenant à un organisme juif.

"Mme BURGER avait été déjà décorée des insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite en 1978 pour faits de résistance.

"C'est avec une émotion toute particulière que Mme BURGER devait retrouver à l'occasion de cette cérémonie M. BIRON qui avait fait le déplacement depuis Anvers pour témoigner du courage et de l'efficacité du travail et des efforts de Mme BURGER.

"En janvier 1943, Mme BURGER sauva la vie de M. BIRON et de sa famille en allant les chercher à Agen pour les emmener en Suisse. Depuis, ils ne s'étaient pas revus. La récipiendaire a émis un vœu au cours de cette soirée : celui de savoir ce que sont devenus les nombreux enfants, qu'elle a réussi à arracher des griffes du nazisme." (Tribune Juive du 6 au 12 mars 1981 - N° 662)

"La "Reconnaissance des Justes" est un organisme israélien chargé de rendre hommage aux non-juifs qui ont sauvé directement, au péril de leur personne et de leur famille, un ou plusieurs juifs de la déportation.

"Cette "reconnaissance" est établie à la demande du rescapé au terme d'une procédure juridique et d'une enquête très sévères.

"Pour l'heure, huit cents personnes ont été reconnues au nombre des justes, en Europe. Israël leur accorde l'honneur de planter un arbre au bord d'une des allées qui conduisent au Mausolée de Yad Vashem sur le Mont Sion, près de Jérusalem. C'est là que six millions d'arbres perpétuent le souvenir des six millions de juifs morts en déportation.

"Les arbres plantés par les "justes" portent chacun une plaque indiquant le nom du sauveteur."

Madame Hélène BURGER, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite avait fait l'objet d'un premier article des DNA (26.05.1978 - N° 123) : "Dès la déclaration de la guerre, Mme BURGER, alors directrice d'une pouponnière privée, s'est dévouée pour sauver des vies humaines. Convoyeuse, à titre bénévole, de la Croix Rouge, elle a accompagné de nombreux trains de réfugiés. Sa tenue d'infirmière, familière aux miliciens, lui permit également de faciliter la circulation des résistants.

"En février 1945, Mme BURGER s'engagea, à Paris, dans l'armée de terre, où elle fut affectée au service social de la première armée française. En juin, elle fut nommée directrice du centre d'accueil à Freudenberg et ne quitta les FFA qu'après 10 ans et 7 mois de présence en Allemagne, dans divers postes.

"Après un court passage au Maroc, elle fut affectée à Strasbourg. Puis ce fut l'Algérie, où comme volontaire, elle servit jusqu'en mars 1962 toujours dans le service social. Sa tâche y fut particulièrement lourde et délicate en raison de l'étendue du secteur, des effectifs importants qui y étaient stationnés et de l'intense activité opérationnelle."

Nous rappellerons avec plaisir que Madame BURGER s'est toujours sentie bien près de la BAL. Comment peut-il en être autrement si l'on sait qu'à son lieu de refuge à Agen entre 1942 et 1944, donc avant notre "grande épopée", se retrouvaient avec son fils Jean-Pierre les camarades Robert VENTURELLI, Joseph JAEGER, SIVILOTTO et bien d'autres, dont Fred STREIFF avec lequel elle avait toujours su où héberger les hôtes "encombrants" leur "tombant" de Londres ou en "expédition" de Toulouse. Ce fût passionnant, certes, mais ô combien dangereux. Merci Madame BURGER, merci de tout coeur !

*

Notre camarade Célestrin ZANN (1 sentier des Vignes - 68160 STE MARIE AUX MINES) a été informé officiellement le 17 mai 1979 par le Ministre de la Défense de l'attribution de la Croix du Combattant Volontaire de la Guerre 1939-1945, distinctions qui lui a été remise le 11 novembre 1979.

Avec nos vives félicitations !

LA CROIX DE LORRAINE DU STAUFEN A THANN

Thann, dont la fine flèche de la Collégiale St Thiébaut indique le seuil de la vallée vosgienne, est blottie entre le vieux château-fort de l'Engelbourg au donjon renversé et le Stauffen, colline boisée d'où émerge au sommet une immense Croix de Lorraine érigée en hommage à la Résistance alsacienne, dont la première pierre fut posée par le Général De Gaulle le 1er avril 1948, tandis que le Général Koenig procéda à son inauguration le 10 juillet 1949.

Le monument fut construit par l'entreprise de notre camarade André Lutringer. Une plaque en bronze y fut scellée. Elle porte ces mots : "Face à l'envahisseur notre fidélité a bravé la force, trois siècles en témoignent : 1648 - 1948".

Dans les "Dernières Nouvelles d'Alsace" du 18 mars 1981, sous la signature RR ont lit : "Dès septembre 1940, une poignée de Haut-Rhinois crée la 7ème colonne d'Alsace, première manifestation de la Résistance dans la province.

"C'est notamment grâce aux cellules constituées de Saint-Louis à Haguenau qu'en avril 1942 pourra être menée à bon terme l'évasion spectaculaire du Général Gstaad. Pendant de longs mois, les résistants alsaciens travaillent essentiellement dans le "renseignement" ou la propagande anti-nazie et organisent les filières d'évasion. Mais courant 1943, l'organisation des FFI est structurée. De nombreux résistants alsaciens participeront par la suite aux combats opposant les maquis des Vosges aux troupes allemandes. Partout, le bilan de la répression est lourd. C'est ainsi que "Libération de l'Est de la France", ouvrage faisant partie de la collection dirigée par Henri Michel, donne les chiffres suivants : "Dans le Haut-Rhin 32 FFI furent fusillés ou massacrés, 111 déportés et 151 internés ne rentrèrent pas. Dans le Bas-Rhin, il y eut 213 FFI fusillés ou massacrés et 1.725 déportés ne sont pas revenus des camps de la mort."

"Ce bilan ne concerne que la seule résistance organisée d'Alsace. Il faut y ajouter tous ceux qui, évadés des départements annexés, ont trouvé la mort dans les maquis ou réseaux de l'"Intérieur" ou dans les rangs des armées de la Libération."

... Après le monument Turenne à Turckheim, la Croix de Lorraine du Staufen à Thann a été plastiquée le 16 mars 1981 : "Lundi soir, 22 h 30 : Une violente déflagration secoua les maisons. Se précipitant aux fenêtres et dans la rue, les habitants de Thann s'interrogeaient sur les causes de cette détonation... "Sans doute une explosion de citerne à gaz" ou "ce sont les grandes manoeuvres aériennes qui viennent de commencer, un avion peut avoir perdu une fusée" se lançaient les gens

d'une fenêtre à l'autre. Puis ce fut la sirène des sapeurs-pompiers filant vers la rue Poincaré au domicile de M. Bonnefoy qui venait de les alerter. Deux morceaux de fonte d'une vingtaine de centimètres environ avaient percé le toit.

"Une charge explosive puissante : la croix haute de 12 mètres s'était affaissée sur elle-même, sa base ayant été littéralement sectionnée par une charge explosive très puissante. L'enquête s'efforce d'en établir la nature. Du vrai travail de spécialiste. Le souffle avait visiblement été orienté pour détruire en même temps la plaque portant l'inscription citée plus haut. Une deuxième plaque commémorative celle-là, indiquant la date de l'inauguration du monument fut épargnée.

"Sitôt l'attentat localisé, la gendarmerie placée sous les ordres du Capitaine Matut, boucla toutes les voies d'accès rapprochées et éloignées vers le Staufen et la ville de Thann, alors que des patrouilles commencèrent à ratisser les alentours boisés. Mais sans résultat. Les auteurs s'étaient évanouis dans la nuit après avoir laissé bien en évidence sur l'une des marches du socle un message revendiquant l'acte de sabotage au nom des "Schwartzten Wölfe" (les loups noirs), référence sans doute à l'appellation analogique du "Werwolf" créé en son temps par Hitler pour poursuivre la lutte par la guérilla au cours des derniers mois dans les zones d'occupation alliées. Dans ce message glissé dans un sac en plastique, il était dit par ailleurs : "Ce monument en béton désormais détruit, avait été érigé par les colonialistes français en 1949 pour entretenir éternellement la haine envers la nation allemande. Nous exigeons l'enseignement de l'allemand dans chaque classe, notre province et notre langue doivent appartenir exclusivement à nous autres alsaciens", signé le groupe de combat alsacien SW."

"L'attentat de Thann a suscité de toutes parts en Alsace des réactions de consternation, voire de colère dans la mesure où l'"objectif" est un monument de la Résistance.

"Pour le sénateur Herri Goetschy, président du conseil général du Haut-Rhin, "c'est du vandalisme pur, un acte totalement injustifié sur le fond et exécrable dans sa forme, qui n'est pas du tout conforme à l'idée de l'Alsace. Ceux qui veulent obtenir quelque chose de cette façon n'obtiendront rien."

"Un autre conseiller général, le Dr A. Kienzler, ancien déporté, estime que "cet acte criminel et impardonnable est un avertissement que des forces obscures, mais réelles sont prêtes à nouveau à s'attaquer à nos libertés."

*

Une souscription a été ouverte à la Mairie de Thann en vue de restaurer le monument, qui devrait être réinstallé pour le 18 juin 1981 à l'occasion de la commémoration de l'Appel de 1940.

La Section HR a adressé une somme de cinq cents francs au sénateur-maire Schielé de Thann ; la Section BR participera également à cette souscription.

ADRESSES

BAER Roland - B.P. 25 - 39110 SALINS LES BAINS
GAUTHIER Roger - 10 rue de la Rhune - 64700 HENDAYE
GRASSER Albert - 194 route de Schirmeck - 67200 STRASBOURG
JEANGUILLAUME Robert - 10 rue Jean Mermoz - 94340 JOINVILLE LE PONT
LEITZ François - rue de la Carrière - CROLLES - CIDEX 248 - 38190 BRIGNOUD

" C.C. "

---C.C.---

Extraits du Procès-Verbal de la Réunion du Comité Central à Metz le 28 février 1981

Sous la présidence de notre camarade HOUVER, en présence de DEDOYARD, DORIGNY, LIBOLD, MARING, SCHMITT, STEPHAN, et des Présidents BENTZ, CHILLES, MEYER, PILLOT, THONY, la séance est ouverte à 10 h. Le quorum du tiers étant largement dépassé, le CC peut délibérer valablement.

Le PV de la séance du 16 mai 1980 (Savoie) est adopté à l'unanimité. Il y aura lieu de rectifier le paragraphe 4 du PV de l'A.G. de SEVRIER concernant le renouvellement partiel, le Président HOUVER et le Vice-Président DEDOYARD, élus à METZ en 1977 n'y figurant pas comme réélus. Le jumelage d'une réunion du CC avec une Assemblée Générale de Section peut être retenu dans la mesure où les dates peuvent être mises en concordance et à condition que cette formule permette le bon déroulement de la séance du CC, particulièrement lorsque l'ordre du jour est chargé. Le Vice-Président DEDOYARD propose que, chaque fois que cela est possible ou nécessaire, la réunion du CC se tienne la veille de l'A.G. afin de disposer de tout le temps nécessaire pour l'étude correcte des points inscrits à l'ordre du jour. Proposition adoptée.

La question des effectifs des Sections et des cotisations au CC est abordée : Les sections de la Moselle et du Sud-Ouest remettent au Président leur liste respective des membres à jour au 10.01.1981. Les sections du Bas-Rhin et du Haut-Rhin feront parvenir leurs listes après mise au point. Les sections de Paris et de Savoie n'étant pas représentées à la séance, il est demandé aux présidents de fournir les renseignements au Président du CC dans les meilleurs délais. *(La liste des "abonnés" au Bulletin établie par Paul MEYER sera adressée au Pt National, au Secrétaire Général, au Trésorier Général et à chacun des Présidents de section pour ce qui le concerne directement : fait le 26.03.1981)*

Le Trésorier STEPHAN confirme que la cotisation à verser annuellement au CC par les sections en fonction de leurs effectifs, ne se fait pas régulièrement par toutes les sections et sur des critères différents. Il souhaite que la situation soit clarifiée. Le Président précise qu'il est indispensable de mettre au point et les effectifs et les cotisations correspondantes à verser au CC avec application éventuelle de l'Article 4 des Statuts aux membres refusant ou négligeant de se mettre à jour au sein de leur section. Après discussion, la mesure suivante est arrêtée pour compter du 1er janvier 1982 :

- Cotisation de 5,- francs par membre actif à verser annuellement par les sections au Trésorier du CC

Il est mis au point la structure du CC. Les précisions suivantes sont confirmées à l'unanimité des membres présents :

- Conformément à l'Article 5 du Titre II des Statuts, le CC est composé de 15 membres élus au scrutin secret pour 3 ans par l'Assemblée Générale ;
- Les Membres Honoraires, par définition même, ne font pas partie de cette catégorie ;
- Le nombre actuel des membres élus étant de onze, quatre postes peuvent donc être éventuellement pourvus.

DEDOYARD propose d'admettre immédiatement, à titre provisoire (Art. 5) deux nouveaux membres. Le Président préconise de régler le problème dans sa totalité en cooptant des Camarades pour les 4 postes vacants et en veillant tant que faire se peut à une représentation correcte des sections compte tenu de leurs effectifs.

Cette proposition est adoptée. J. BAURES, H. INNOCENTI, J. PUYPELAT pour le Sud-Ouest et R. PICARD pour la Savoie sont admis au CC, leur admission définitive sera proposée à l'A.G. d'EPERNAY. La répartition pourrait être la suivante :

1. BORD	6. BOCK	11. Mme COLLAIN
2. BOCKEL	6. LIBOLD	12. DORIGNY
3. DEDOYARD	8. SCHMITT	13. MARING
4. HOVER	9. STEPHAN	14. INNOCENTI
5. PICARD	10. BAURES	15. PUYPELAT
(1°)	(2°)	(3°)

En ce qui concerne le renouvellement du tiers annuel (groupe 3° en 1981), les présidents de section feront connaître au Président National, au plus tard 4 semaines avant l'A.G. si les membres sortants de leur section se représentent, ainsi que les renseignements sur d'éventuelles nouvelles candidatures.

DEDOYARD communique le programme prévu pour l'Assemblée Générale à Epernay le 28 mai 1981, qui sera publié dans le prochain Bulletin. Le prix de participation est fixé à 100,- francs à collecter par les présidents de section et à régler à DORIGNY.

Au point "Divers", le CD prononce l'admission d'un nouveau membre Section Bas-Rhin (Monsierr SZMUL) et fixe le prix de l'insigne de la BAL à 15,- francs (à verser directement par les sections au Trésorier STEPHAN).

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures pour permettre aux Membres du CC de participer au repas en commun avec la Section Moselle.

" B.R. "

Réunions du Comité

Le Comité du Bas-Rhin s'est réuni le 12 décembre 1980 au mess des Officiers de Strasbourg pour débattre de la situation des cotisations dont le taux pour 1981 est fixé à cinquante francs. Le porte-drapeau Raoul BURGER rend ensuite compte de sa participation aux cérémonies ayant eu lieu à Paris le 11 novembre 1980 sur l'invitation du Président de la République. Diverses questions techniques ont enfin été débattues avec animation.

Le Comité s'est retrouvé dans les mêmes locaux le 9 janvier 1981 afin de préparer la soirée amicale du 14 février à Souffelweyersheim ainsi que l'Assemblée Générale à la mi-mars à Strasbourg. Après avoir rappelé qu'une messe pour le Maréchal De Lattre de Tassigny sera célébrée à l'Ecole des Officiers de Strasbourg le 10 février, le Président CHILLES fit accepter une proposition de J.P. BURGER de participer à la souscription du monument De Lattre à Paris pour un montant de deux cents francs.

Réunion du Comité du 06.02.1981 : Le Comité constate qu'il est de plus en plus difficile d'organiser des rencontres : "Nous ne sommes plus assez nombreux pour réussir à nous tout seul de telle soirée." (celle du 14.02.1981 a été annulée) ; mais confirme la date du 15 mars pour tenir l'Assemblée Générale de la Section.

Le Comité "rappelle et confirme que toutes les décisions prises à la majorité, par le Comité et actées au PV sont définitives et exécutoires immédiatement".

A la suite d'une lettre de la Section SO, le Dr WORINGER "fait observer qu'il serait souhaitable qu'une nouvelle histoire de la BAL soit écrite. Chacun a quelques faits à rappeler. Il ressort de la discussion que les combats de Garstheim méritent d'être relatés avec plus d'ampleur et de précisions..."

Le Président "rappelle que certains anciens ont intérêt à demander la carte de PRAF (Patriote Réfractaire à l'Annexion de Fait) auprès de l'Office du département d'origine".

"Dans le cadre plus large de notre appartenance à la Résistance, il pourrait être demandé à la Municipalité (Strasbourg) de donner à des rues de la ville le nom de 4 fusillés d'origine strasbourgeoise (entre autre J. SEGER) et dont la seule stèle près de l'ancien champ de tir rappelle le sacrifice."

(Extraits du PV N° 2/81 du 11.02.1981)

*

Lors de la réunion du Comité présidée par le V.Pt THIELLEN le 6 mars 1981, il fut débattu de l'opportunité de dissocier les activités de la BAL de celles de l'UFAC du Bas-Rhin, des perspectives de participation à la journée d'Epernay et de la remise d'un diplôme d'honneur à un habitant de Gerstheim en exécution d'une mission amicale confiée au BR par la Section SO.

Le 3 avril, le Comité se réunit sous la présidence de CHILLES pour reconduire le Bureau pour une durée d'un an après l'Assemblée Générale du 14 mars qui n'appelaient pas d'observations particulières quant à son déroulement. Des félicitations sont adressées au Dr GOSSIN nommé dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Il est dans l'intention du Comité de participer à une souscription pour le mouvement de la Résistance à Thann et d'étudier le tri des archives en vue d'en confier éventuellement les documents importants au Musée Historique de Strasbourg. Le Comité adresse les condoléances aux familles de BERNHART, ce camarade décédé récemment et à M. et Mme DEDOYARD.

" S.O. "

La Tragédie du Pont-Lasveyras

Beaucoup d'Alsaciens se souviendront de ce qui va être relaté, surtout ceux de Clairvivre, distant du Pont-Lasveyras de dix kilomètres. Sur le monument aux morts voisinent des Alsaciens, des Juifs français et des Lorrains. Notre camarade Noël BALOUT ajoute dans sa lettre, dont sont extraites ces lignes : "j'ai moi-même deux camarades d'enfance qui sont morts là. La Brigade RAC était en liaison directe avec le Groupe Ancel et beaucoup d'Alsaciens et de Lorrains du RAC sont ensuite venus à la BAL en partant de Périgueux."

Dans la presse régionale du 20 février 1981 : sous le titre "Trente-sept ans après la tragédie du Pont-Lasveyras, nous lisons qu'une "foule très nombreuse, plus de cinq cents personnes, s'est jointe aux personnalités, pour se recueillir devant la stèle commémorative.

"Trente-sept ans ont passé déjà depuis que le 16 février 1944 le maquis de Payzac, organisé et commandé par Raoul AUDRERIE et le Commandant VIOLETTE, avec l'appui de toute la population galvanisée par son animateur, Fernand DEVAUD, succomba à l'attaque sauvage des hordes allemandes, venues de Limoges : trente-quatre jeunes réfracteurs massacrés, treize déportés dont sept trouvèrent la mort dans les camps nazis.

"C'est par un temps magnifique que se sont déroulées ces manifestations du souvenir, en présence d'une foule sérieuse et recueillie. En effet, chaque 16 février attire ici, au pied de la stèle, son lot de parents, d'amis, de camarades, foule qui, année après année, ne s'amenuise pas, bien au contraire..."

"L'assistance, plus nombreuse encore que les autres années, a montré par sa dignité que tous les Français n'ont pas la mémoire courte et que trente-sept années n'ont pas effacé la vive douleur qui fut celle de la population en ce jour sinistre du 16 février 1944".

* * *

*